



COMMUNIQUE DE PRESSE

## Dans son rapport annuel 2022, la coalition d'investisseurs du Club 30% France constate que la mixité du SBF 120 s'améliore mais que le chemin à parcourir est encore long

- *La coalition d'investisseurs du Club 30% France annonce aujourd'hui la publication de son deuxième rapport annuel.*
- *Une dynamique positive se dessine sous la forme de plans d'action et d'objectifs. Mais ces objectifs manquent encore d'homogénéité en termes de périmètre et d'horizon temporel.*

PARIS, 16 JANVIER 2023.

La coalition d'investisseurs du Club 30% France (Club 30% France IG) annonce aujourd'hui la publication de son deuxième rapport annuel, révélant les dernières tendances et données sur la mixité au sein des 120 entreprises constituant l'indice SBF 120 en France.

Lancé en novembre 2020 par six sociétés de gestion françaises afin de promouvoir une meilleure diversité de genre au sein des équipes de direction des entreprises du SBF 120 d'ici 2025, le groupe d'investisseurs compte aujourd'hui 16 membres, dont 5 nouveaux venus en 2022, représentant plus de 6 000 milliards d'euros d'actifs sous gestion.

Pour sa deuxième année de campagne, la coalition d'investisseurs du Club 30% France a mené une grande variété d'activités d'engagement auprès des entreprises, des parties prenantes et des experts, lui permettant d'observer la dynamique en cours sur l'année, de tirer les premiers enseignements et de partager de bonnes pratiques en faveur de l'égalité professionnelle et financière pour les femmes dans les entreprises du SBF 120.

- Par rapport à l'année dernière, les entreprises sont à la fois plus ouvertes à l'engagement et mieux préparées. Le refus de s'engager est plus l'exception que la règle. Cependant, le Club 30% France a fait face à quelques refus sous prétexte d'avoir « déjà 30% de femmes dans notre comité exécutif », alors que l'objectif est de regarder au-delà du seul pourcentage de femmes.
- La plupart des entreprises sont convaincues de l'intérêt de promouvoir la diversité au sein de leurs instances. Une dynamique positive se dessine et prend la forme de plans d'action et d'objectifs ciblés. Mais ces objectifs, leur champ d'application (c'est-à-dire l'organe exécutif visé) et leur horizon temporel manquent d'homogénéité, ce qui rend difficile la réalisation de l'objectif de 30% de représentation féminine aux plus hauts niveaux de direction d'ici 2025.
- Deux tendances opposées entrent en jeu. La crise du COVID-19 a eu un impact négatif disproportionné sur les femmes en matière d'attraction, de rétention et de promotion des

talents, tandis que l'application de la loi Rixain<sup>1</sup> a agi comme un accélérateur de prise de conscience de l'importance de la mixité. La question est plus aiguë dans certains secteurs, notamment celui des activités industrielles et les STEM (Science, Technologie, Engineering et Mathématiques), ce qui rend la compétition pour attirer les talents féminins plus intense. La généralisation du travail à distance peut accentuer le problème de recrutement pour les entreprises où cela ne sera pas possible en raison de la nature des emplois.

- Les secteurs où le taux d'emploi des femmes est élevé (par exemple, les services financiers et les assurances ou la grande consommation) présentent encore des plafonds de verre évidents. Bien qu'ils affichent des objectifs et des stratégies, ces secteurs ont un long chemin à parcourir et la situation a très peu évolué depuis l'année dernière.
- La notion d'écart de rémunération entre les sexes a été longuement discutée. Il existe une certaine confusion sur les notions d'écart de rémunération pour des postes comparables (qui est interdit par la loi car discriminatoire) et l'écart de rémunération entre les sexes (qui reflète la sous-représentation des femmes aux postes clés). Pour combler l'écart de rémunération entre les sexes, il s'agit de prendre des mesures pour briser le plafond de verre grâce à des politiques de RH adéquates, incitatives et pertinentes.

Poursuivant les efforts de 2021, le Club 30% France a collaboré avec des décideurs politiques et des experts cherchant à aborder la question séculaire de la diversité de genre.

En tant que présidente du Club 30% France IG pour la saison d'engagement 2022, Marie-Sybille Connan, Allianz Global Investors, déclare : « *La coalition dispose de bases solides pour mener la troisième année de campagne. Notre feuille de route pour 2023 est établie et articulée autour de 3 objectifs :*

1. *Continuer à discuter avec les membres du SBF120 et à faire bouger les lignes.*
2. *Collaborer avec Mercer sur leur enquête Global Talent Trends, y compris sur les pratiques en matière de diversité de genre, afin d'obtenir des données plus cohérentes et comparables.*
3. *Plaider pour la création du pilier Dirigeants du Club 30% afin d'avoir un chapitre complet 30% Club France. La France est le dernier pays où le club d'investisseurs a été créé, mais il n'existe pas de pendant du côté des dirigeants du SBF 120. Ce dernier est indispensable pour sensibiliser le milieu économique français à la diversité de genre. Nous invitons donc tout décideur qui souhaite agir et promouvoir l'égalité des sexes à nous contacter. »*

Afin d'assurer une bonne continuité et un transfert de connaissances entre les membres, le Club 30% France IG met en place une coprésidence sur la base d'un mandat de deux ans. En 2023, Candriam coprésidera le Club 30% IG France aux côtés d'Allianz Global Investors.

Theany Bazet, coprésidente du Club 30% France IG et gérante de fonds chez Candriam, commente : « *Je suis honorée de rejoindre Marie-Sybille en tant que coprésidente pour continuer à construire des ponts avec les entreprises via un engagement actif et un dialogue constructif et ce aux côtés de notre communauté de 16 investisseurs engagés et responsables. Ce n'est qu'en partageant les meilleures pratiques et en mettant en lumière les problèmes que nous pourrions faire progresser la diversité des*

---

<sup>1</sup> Le 24 décembre 2021, la France a adopté une nouvelle loi visant à promouvoir l'égalité des sexes sur le lieu de travail et dans l'économie en général. Cette loi, appelée "loi Rixain", du nom de la députée qui a porté le projet de loi au parlement français, Marie-Pierre Rixain, impose des quotas pour la représentation des femmes aux postes de direction des grandes entreprises, définies comme des entreprises de 1 000 employés ou plus. D'ici le 1er mars 2027, au moins 30 % des postes de direction de ces entreprises, ainsi que 30 % des sièges des organes directeurs de ces entreprises, devront être occupés par des femmes. D'ici le 1er mars 2030, ces quotas seront portés à 40 % pour les postes de direction et les organes directeurs.

*genres et conduire un changement systémique. Nous nous efforcerons notamment de développer le pilier Dirigeants du Club 30% pour avoir un chapitre complet en France. Cela renforcera l'engagement en faveur de l'amélioration de la diversité dans les hautes sphères des entreprises et augmentera les chances de succès. »*

Le rapport complet, comprenant les chiffres clés, les études de cas et la liste des indicateurs clés de performance, est disponible ici :[https://30percentclub.org/wp-content/uploads/2023/01/30CLUB\\_FR\\_2022-Annual-Report.pdf](https://30percentclub.org/wp-content/uploads/2023/01/30CLUB_FR_2022-Annual-Report.pdf).

**FIN**

## **Contacts presse**

### **Steele & Holt**

**Servane Taslé** +33 (0)6 66 58 84 28  
[servane@steeleandholt.com](mailto:servane@steeleandholt.com)

**Julien Tourny** +33 (0)6 74 04 51 61  
[julien@steeleandholt.com](mailto:julien@steeleandholt.com)

### **Allianz Global Investors**

#### **Marion Leblanc-Wohrer**

+33 (0) 1 73 05 77 91 / +33 (0) 6 85 15 74 54

[Marion.LeblancWohrer@allianzgi.com](mailto:Marion.LeblancWohrer@allianzgi.com)

### **Candriam**

#### **Isabelle Lievens**

+32 2 509 61 69

[media\\_relations@candriam.com](mailto:media_relations@candriam.com)

## **A propos du 30% Club France Investor Group**

Le Club 30% est une campagne mondiale qui vise à accroître la diversité des genres au niveau des conseils d'administration et des cadres supérieurs. En 2010, la campagne a été lancée au Royaume-Uni et elle compte désormais des chapitres dans le monde entier, dont certains sont soutenus par des groupes d'investisseurs dédiés. En novembre 2020, six sociétés de gestion ont décidé de créer un groupe d'investisseurs en France. Le groupe d'investisseurs 30% Club France comprend désormais 16 membres représentant environ 6 000 milliards d'euros d'actifs sous gestion. Le Club 30% France a pour objectif d'atteindre une représentation des femmes au sein des instances dirigeantes des entreprises du SBF120 (à savoir les comités exécutifs et non les conseils d'administration du fait de l'existence des quotas dans ces instances) de 30% d'ici 2025 mais cet objectif constitue un seuil minimal. En outre, par ses activités de dialogue avec les entreprises mais aussi avec leurs différentes parties, le Club 30% France IG souhaite contribuer au développement de pratiques de recrutement et de promotion assurant l'égalité des chances au cours de la carrière professionnelle quel que soit le genre.